

7

à vous

MAGAZINE d'information de la mairie du 7^e

C'EST LA RENTRÉE !

La mairie du 7^e
soutient ses écoles



7 EN DÉBAT

Le CAS, quel avenir
pour les administrateurs
bénévoles ?



7 UNE AMBASSADE

La Finlande



7 À VOUS LA PAROLE

HABITANTS,
PROFESSIONNELS
OU HABITUÉS DU 7^e,
QU'ATTENDEZ-VOUS POUR
VOTRE ARRONDISSEMENT
EN 2010 ?

PAGE 6

7 EN DÉBAT

LE CAS, QUEL AVENIR
POUR LES ADMINISTRATEURS
BÉNÉVOLES ?

PAGES 7 à 9

7 UNE AMBASSADE

L'AMBASSADE DE FINLANDE,
UN REGARD ÉTRANGER
SUR LE 7^e

PAGE 13

7 À VOTRE SERVICE

RECENSEMENT 2010
21 JANVIER / 27 FÉVRIER

PAGE 14

7 ASSOCIATIF

- ▶ CERCLE SPORTIF
DE L'INSTITUTION NATIONALE
DES INVALIDES
- ▶ ÉQUIPES D'ACCUEIL
ET D'AMITIÉ POUR
LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

PAGE 15

7 ARRIVÉ

- ▶ DISTRIBUTION DES CHOCOLATS ET COLIS DE NOËL
- ▶ LE PARCOURS DES ILLUMINATIONS
- ▶ FANFARE ROUMAINE
- ▶ ARBRE DE NOËL DES CRÊCHES ET DES HALTES-GARDERIES
- ▶ ARBRE DE NOËL DE LA MAIRIE DU 7^e
- ▶ 7^e EN POCHE 2010 : LES MÉDAILLÉS DU 7^e
- ▶ CONSEIL DE QUARTIER EXCEPTIONNEL
- ▶ L'ANGLAIS EN MATERNELLE : UN PROJET DU 7^e
- ▶ RACHIDA DATI RÉUNIT LE CONSEIL DE LA JEUNESSE

PAGES 16 et 17

7 ÉCRIT DANS L'AGENDA

LES RENDEZ-VOUS
CULTURELS DE LA MAIRIE
ET DANS VOTRE
ARRONDISSEMENT

PAGES 18 et 19

Journal d'information de la mairie du 7^e — 116, RUE DE GRENELLE 75340 PARIS CEDEX 07 — TÉL. : 01 53 58 75 07 — FAX : 01 53 58 75 57 — www.mairie7.paris.fr

Directrice de la publication : Rachida Dati — Rédactrice en chef : Emmanuelle Dauvergne — Rédacteurs : Hugues Anselin, Pivi-Sisko Vierros Villeneuve, Martine Bolle, Caroline Sauvage.

Publication conçue et réalisée par l'agence MDB : 172, rue de Charonne 75011 Paris - Tél. : 01 43 480 490.

Édition et publicité : Cithéa Communication - 178, Quai Louis Blériot 75016 Paris - Tél. : 01 53 92 09 00 — N°ISSN : 1774-4660

Impression : RIVET PRESSE ÉDITION LIMOGES — Tirage : 35 000 ex. Dépôt légal à parution.

Photo couverture : Alain Guizard — vignettes : Alain Guizard et DR.

La rédaction décline toute responsabilité pour les documents qui lui ont été remis.

nouvelle énergie

d'information de la mairie du 7^e

À l'occasion de cette nouvelle année, je souhaite vous adresser mes vœux les plus sincères de bonheur, de joie et de bonne santé pour l'année 2010.

Je pense évidemment à ceux qui souffrent de la maladie, de la solitude ou dans des conditions difficiles; que cette année soit pour eux une année de renouveau, de réconfort et d'apaisement.

Cette année encore, vous pourrez compter sur moi et je serai en toutes circonstances à vos côtés et au service du 7^e.

En 2010, des projets attendus depuis longtemps se réaliseront, je m'y engage.

Pour le cadre de vie

En 1994, un projet de parking avenue Bosquet a été voté, mais jamais il ne fut réalisé. Aujourd'hui, je suis heureuse de vous annoncer que Madame Annick Lepetit, adjoint au maire de Paris, a donné son accord pour lancer dès le mois de janvier l'étude de pré-commercialisation de ce parking. Nous en connaissons les résultats cet été.

Pour l'aménagement du Champ-de-Mars

En 2000, le mur pour la paix a été installé sur le Champ-de-Mars pour une durée de 4 mois. Nous sommes en 2010 et ce mur y est toujours, dans un état très dégradé et représentant un vrai problème de sécurité pour le public. J'ai demandé au maire de Paris de prendre ses responsabilités concernant le démontage et le déplacement de cette « œuvre ».

La défense de ce patrimoine est essentielle. C'est pour cela que je me suis opposée avec succès à l'installation d'un bâtiment provisoire de type « Algeco », pour une durée de 5 ans, sous les piliers de la Tour Eiffel.

Pour la sécurité

La sécurité est au cœur de mes préoccupations. Avant la mise en œuvre du plan 1 000 caméras, prévue en 2012, nous avons obtenu l'installation de 4 caméras de vidéo protection sur le Champ-de-Mars dès cette année, à titre dérogatoire.

Le conservatoire Érik Satie et la dalle avoisinante seront sécurisés dès le mois de février avec l'installation de la grille prévue, rue Jean Nicot.

Pour les plus jeunes

En cette période de rentrée, j'adresse des vœux tout particuliers aux élèves de l'arrondissement. Que 2010 soit porteuse de réussite et d'épanouissement, avec une priorité : le soutien scolaire pour tous et l'apprentissage de l'anglais. Le 7^e sera un arrondissement pilote, avec le développement de l'initiation à l'anglais dans toutes les écoles maternelles.

Je souhaite également, dès 2010, le lancement d'une nouvelle crèche dans le 7^e arrondissement.

Rachida Dati,
ancien ministre, député européen,
maire du 7^e arrondissement

Habitants, professionnels ou habitués du 7^e, QU'ATTENDEZ-VOUS POUR VOTRE ARRONDISSEMENT EN 2010 ?



Jean-Pierre MARTIN,
Agence France
Télécom

Il serait judicieux de mettre un plan du quartier à la sortie du métro École Militaire, avenue de la Motte-Picquet. Une centaine de touristes entre quotidiennement dans l'agence pour demander où est la Tour Eiffel qui n'est pas indiquée et invisible à cet endroit.

J'apprécierais aussi que la police soit plus tolérante avec les gens qui se garent sur les parkings de livraison, notamment rue du Champ-de-Mars et rue de Grenelle. Certains jours, les policiers passent jusqu'à 4 fois pour verbaliser. Ce n'est pas bon pour les commerces de proximité.



Monsieur et Madame MAIGNIEN,
habitants de
la rue Cler

Le 7^e est un super arrondissement ! Notre première demande pour cette année 2010 serait plus de places en crèche. Notre premier enfant n'a obtenu une place qu'au bout de deux ans.

Il serait aussi souhaitable que la rue Cler soit davantage piétonne en limitant l'accès aux seuls camions de livraison. C'est mieux avec les potelets, mais beaucoup de voitures passent encore.

Nous aimerions aussi un Champ-de-Mars plus propre : on ne peut plus laisser les enfants y jouer, résultat nous n'y allons plus. Enfin, nous attendons avec impatience le parking Bosquet : nous sommes clients !



Monsieur et Madame MONIN,
frère et sœur, gérants
de Couleur café, rue de
Sèvres/Pierre Leroux

S'il y avait une seule chose à demander, ce serait plus de stationnements et de vrais parkings. On met beaucoup trop de temps à trouver une place. Il faudrait aussi élargir les trottoirs, et de manière utopique, on pourrait rêver de rendre la rue de Sèvres aux piétons !



Une habitante du 7^e
depuis 35 ans

J'aimerais que la police mette en place un système de vignette collante sur le pare-brise des voitures lorsqu'ils déposent des contraventions, car il m'est arrivé de devoir payer un rappel sans jamais avoir eu la première amende.

Il y a également beaucoup de Roms dans le quartier. Je les aide quotidiennement, car ils sont Européens, ils ont la même histoire que nous et leur pays est dans une très grande misère. Mais certains comportements peuvent poser problème, donc il faudrait aussi un peu plus de sécurité.



Ahmed MEGUINI,
ancien habitant du 7^e,
continue à le fréquenter

Il y a une vraie convivialité rue de Sèvres et dans les autres quartiers. Il faut garder ce côté village de l'arrondissement.

On pourrait par contre améliorer la mixité sociale : on s'enrichit toujours en côtoyant des gens qui sont loin de nous. Je suis impressionné par le parcours de Rachida Dati et très heureux qu'elle soit élue dans le 7^e arrondissement même si je ne suis pas du même bord politique.



Jean-Michel DAMIAN,
habitant le 6^e, fréquente
quotidiennement le 7^e

Je n'attends rien ! Ce quartier est formidable ! J'aime beaucoup la rue du Bac, et aussi la rue de Varenne et la rue de Grenelle ! Ici, c'est « bon enfant », le lieu est beaucoup plus agréable pour y faire ses courses que dans le 6^e. Mes amis étrangers sont aux anges quand je les y amène. Il manque seulement... un primeur.



Une habitante du 7^e

Il n'y a rien qui me dérange en particulier. Je souhaite seulement que nous gardions le côté pittoresque de la rue de Verneuil avec ses antiquaires, ses commerces de bouche et prendre garde à ne pas nous laisser envahir par des magasins de vêtements et de chaussures. ■

**Rachida Dati,
maire du 7^e répondra
à vos demandes.**

Nous ne renoncerons pas à la solidarité !

LES ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES PARISIENS NE SERONT PAS ABANDONNÉS

LE CONSEIL DE PARIS A VOTÉ LE 15 DÉCEMBRE DERNIER, SUR PROPOSITION DES ÉLUS SOCIALISTES, RADICAUX DE GAUCHE ET APPARENTÉS, UN VŒU FINALISANT LA RÉFORME DE L'ATTRIBUTION DES AIDES EXCEPTIONNELLES. CELLE-CI SERA DÉSORMAIS FONCTIONNARISÉE MALGRÉ L'OPPOSITION DE L'ENSEMBLE DES ÉLUS DE DROITE ET DU CENTRE. RACHIDA DATI S'Y EST FORMELLEMENT OPPOSÉE AU CONSEIL DE PARIS ET LORS DES RÉUNIONS ORGANISÉES À LA MAIRIE DU 7^E LES 23 OCTOBRE ET LE 18 NOVEMBRE 2009. PARALLÈLEMENT, PLUSIEURS RÉUNIONS ONT ÉTÉ TENUES. LA MAIRIE DE PARIS A ÉTÉ SURPRISE DU FAIT DE LA FORTE MOBILISATION DES ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES, NOTAMMENT CEUX DU 7^E. ELLE A INFLÉCHI SENSIBLEMENT SA DÉCISION.



© Jean Guizard

Le centre d'action social

Le centre d'action sociale de la ville de Paris (CASVP) est un établissement public dont le conseil d'administration est présidé par le maire de Paris, Bertrand Delanoë. La directrice générale, Laure de la Bretèche, a autorité sur l'ensemble des services du CASVP et assure la conduite générale de l'établissement. Comme les 19 autres sections parisiennes, la section du CASVP du 7^e est un échelon déconcentré de l'établissement public placé sous l'autorité d'une directrice, Brigitte Guex-Joris. Le comité de gestion est présidé par le maire du 7^e, Rachida Dati, et composé d'élus de l'arrondissement et d'administra-

teurs bénévoles nommés par le maire de Paris. La section du CASVP du 7^e est composée de services sociaux polyvalents et d'aide aux personnes âgées : résidence, club, activités, restauration, aide à domicile. Au sein de chaque section, les « aides exceptionnelles » du CASVP sont attribuées par un collège de citoyens bénévoles issus du monde médical, associatif et caritatif : les administrateurs bénévoles. Ceux-ci sont une vingtaine dans le 7^e, qui se réunissent en deux commissions une fois par semaine. Une commission est composée d'administrateurs bénévoles, d'un représentant du CASVP du 7^e rapporteur des dossiers et des décisions prises en commission, et d'un élu membre du comité de gestion.

Interview exclusive de quatre administrateurs bénévoles du CASVP 7^e

- **Jean-Louis d'Andigné**, premier délégué auprès de l'amicale qui regroupe les 20 sections de Paris et coordinateur des administrateurs du 7^e.
- **Bernadette Nouvian**, administrateur bénévole dans le 7^e depuis 1993.
- **Monique Hartman**, administrateur bénévole dans le 7^e depuis 1989, ancienne assistante sociale et responsable de nombreuses associations et structures sociales.
- **François-Xavier Staub**, représentant des administrateurs bénévoles du 7^e aux réunions de concertation du CASVP, ancien DRH, ancien responsable d'associations et ancien élu du 7^e.

Quelles sont les missions des administrateurs bénévoles ?

Leur mission première, celle remise en cause par la majorité de gauche du conseil de Paris, est de décider l'attribution d'aides financières exceptionnelles aux personnes qui en font la demande. Les dossiers sont établis par les assistantes sociales et présentés par un représentant de la section du CASVP concernée lors de la commission permanente. Après étude, les administrateurs peuvent accepter, refuser ou modifier les sommes proposées par l'assistante sociale. Ils assurent en outre d'autres missions ponctuelles, tels l'accompagnement des voyages organisés par le CASVP, la distribution des chocolats en fin d'année, etc. Dans toutes leurs missions, les administrateurs bénévoles agissent sous la responsabilité du directeur de leur section. Aucune hiérarchie ne structure leur groupe en dehors de celle les distinguant de l'administrateur adjoint qui, en période probatoire, ne peut participer que par voix consultative.



En quoi consiste leur engagement ?

Les administrateurs bénévoles signent un engagement prenant acte de leur nomination par le conseil d'administration du CASVP pour quatre ans renouvelables. Par cette signature, ils s'engagent à respecter la confidentialité des dossiers et à faire preuve d'une totale neutralité politique et religieuse dans l'exercice de leur fonction. Tout jugement fondé sur une forme quelconque de discrimination portant sur la nationalité, la religion, l'âge, la situation familiale et professionnelle, est rigoureusement proscrit.

Que va-t-il désormais advenir des administrateurs bénévoles ?

Il est prévu que les aides exceptionnelles ne soient plus délivrées par les commissions permanentes mais par les directeurs de section, après avis d'un ou plusieurs professionnels de l'action sociale. La mission des administrateurs bénévoles se réduirait donc à donner un avis consultatif lors de deux ou trois commissions annuelles et aux missions de soutien, visites, accompagnement... Or il est fort à prévoir que la plupart d'entre eux se démettent de leur engagement, puisqu'ils accomplissent déjà ce genre de missions dans les associations dont ils font partie par ailleurs.

Cependant, il semblerait que la décision ait quelque peu évolué suite aux réunions qui les impliquaient à l'hôtel de Ville. Plutôt que de supprimer la mission d'administrateur bénévole, deux commissions vont être mises en place. Une commission composée du directeur de section, du personnel du CAS, des représentants de la Caf et d'associations, déciderait des aides exceptionnelles ; les administrateurs appartenant aux associations pourront continuer à venir. La seconde commission serait celle des administrateurs bénévoles mais ne serait plus sollicitée que pour des demandes particulières dérogatoires.

IL EST PRÉVU QUE LES AIDES EXCEPTIONNELLES NE SOIENT PLUS DÉLIVRÉES PAR LES COMMISSIONS PERMANENTES MAIS PAR LES DIRECTEURS DE SECTION.

Quels arguments sont avancés par la mairie de Paris (MP) et que répondent les administrateurs bénévoles (AB) ?

MP - Les temps ont changé, la situation a évolué depuis la création de ce système (1953) et la crise économique nous force à mettre rapidement en place un nouveau fonctionnement.

→ **AB** - Des améliorations pourraient être apportées sans pour autant remercier soudainement des bénévoles qui se dévouent depuis des années. En effet, leur proximité avec la population est précieuse. Par ailleurs, ils ont des expériences et un passé professionnel très différents, apportant à la collégialité une grande richesse par la diversité des points de vue et l'éclairage nouveau offerts sur les dossiers. Ramené au regard d'une seule personne, le rapport avec les demandeurs risque de devenir très administratif, normatif et moins humain. C'est toute la dimension de village, de chaleur humaine, d'accompagnement de proximité et de relations privilégiées avec la population qui va disparaître.

MP - L'écart type des aides distribuées dans les différentes sections est trop grand ; la fonctionnarisation du poste permettra d'uniformiser les attributions.

→ **AB** - Pourquoi la directrice du CAS ne participerait-elle pas aux commissions afin de pallier cet écart ?

MP - Il manque d'administrateurs bénévoles.

→ **AB** - En effet, certaines sections reçoivent des demandes d'aide en très grand nombre, comparées à d'autres. Les administrateurs bénévoles du 7^e ont proposé de se mettre à la disposition d'autres commissions plus nécessitées par un système de mobilité, ce qui leur a été refusé pour cause de méconnaissance des autres quartiers.

**DES AMÉLIORATIONS
POURRAIENT ÊTRE
APPORTÉES SANS POUR
AUTANT REMERCIER
SOUDAINEMENT
DES BÉNÉVOLES QUI
SE DÉVOUENT DEPUIS
DES ANNÉES.**



MP - L'aide sociale se complexifie de plus en plus. Il est nécessaire que des personnes expertes et formées soient à la base des décisions.

→ **AB** - Les administrateurs bénévoles seraient heureux de bénéficier d'une formation continue afin d'être régulièrement informés de l'évolution des aides sociales.

MP - Il y a un manque de rapidité dans la décision sur les dossiers.

→ **AB** - Cette accusation est fautive parce que les dossiers sont immédiatement présentés et traités et que, par ailleurs, le règlement prévoit, si nécessaire, l'octroi d'une aide exceptionnelle en urgence par la directrice de section.

MP - Des administrateurs bénévoles auraient eu des « comportements inadaptés », comme le refus d'anonymat dans les dossiers et des « pratiques discriminantes ».

→ **AB** - Cette accusation est très grave et porte atteinte à la moralité et à l'honneur des administrateurs bénévoles, d'autant plus qu'elle est injustifiée. En effet, ces derniers s'engagent par écrit à ne pratiquer aucune forme de discrimination. En outre, les décisions sont collégiales et prises sous les yeux d'un élu et d'un fonctionnaire du CAS. Par ailleurs, l'anonymat a été ouvertement refusé dans le 7^e. En effet, la mairie du 7^e et ses administrateurs bénévoles estiment que demander l'anonymat est un manque de confiance. Grâce à l'implication dans les associations de quartiers, ils connaissent déjà les personnes qui demandent une aide, ce qui permet une meilleure appréciation de leur dossier.

C'est pourquoi Rachida Dati a réuni les administrateurs bénévoles du 7^e le 23 octobre et le 18 novembre, afin de recueillir leur sentiment sur cette décision inacceptable du maire de Paris. Avec les autres élus parisiens de l'opposition, elle n'a pas manqué non plus une occasion de montrer sa désapprobation, lors du conseil de Paris et de réunions publiques. ■

LE MOT du député

À de rares exceptions près, toute la presse a insisté sur « l'échec de Copenhague et les limites du gouvernement mondial ». Malgré les efforts déployés par le Président français, avec l'appui des pays africains, la conférence sur le climat, il est vrai, a débouché sur une simple déclaration d'intention doublée d'un engagement financier. Le texte fixe, en effet, à 2 degrés la limite du réchauffement planétaire d'ici à 2050, mais n'accompagne cet objectif d'aucune contrainte quant aux émissions de gaz à effet de serre. Il prévoit un financement, à hauteur de 30 milliards de dollars, pour aider les pays les plus pauvres à s'adapter au changement climatique. C'est une déception pour l'Europe, qui créera cependant sa propre organisation

de l'environnement ouverte aux pays tiers. Mais pouvait-il en être autrement ? Entre la Chine qui ne se lasse pas de répéter qu'elle est un pays en voie de développement, les États-Unis qui partent de si loin, l'Inde qui emboîte le pas à la Chine, et tant de pays qui ont d'autres priorités ? Ne faut-il pas accepter que le défi était sans doute dans l'immédiat très ambitieux, trop ambitieux, et voir aussi les quelques points positifs : le financement de 30 milliards de dollars pour aider les pays les plus démunis, la validation du mécanisme de lutte contre la déforestation, la communication tous les 2 ans des actions entreprises pour réduire les émissions polluantes. C'est certes un premier pas, mais l'on peut penser raisonnablement qu'il sera suivi d'autres. 



Martine Aurillac,
député de Paris,
vice-présidente de la commission
des Affaires étrangères

© Mairie de 7


TOUS MES VŒUX POUR 2010



Yves Pozzo di Borgo,
sénateur, conseiller de Paris

© Mairie de 7

Je souhaite une excellente nouvelle année aux habitants du 7^e arrondissement. Je ne doute pas qu'elle verra de nouveau notre pays et l'Europe sur les rails de la croissance économique et du progrès social. Concernant notre ville, je serais moins enthousiaste, considérant les effets néfastes de la politique menée par Bertrand Delanoë. En 2010, les Parisiens vont devoir subir une nouvelle hausse de la fiscalité locale. C'est la conséquence de l'imprévoyance et du dogmatisme du maire de Paris et de son équipe que nous dénonçons depuis plusieurs années. Le projet budgétaire de Bertrand Delanoë

est doublement contracyclique. Du côté des dépenses, alors qu'il faudrait réduire les frais de fonctionnement de la ville, il préfère rogner sur l'investissement et réduire les autorisations de programme de 41 %. Il n'a pas de vision pour notre ville, comme le démontre sa frilosité à l'égard du Grand Paris. Du côté des recettes, alors qu'il faudrait geler les impôts pour aider les ménages des classes moyennes parisiennes à traverser la crise économique, il annonce une nouvelle hausse importante des impôts (8 %) en 2010, après celle de 2009. Nous avons donc un peu de soucis à nous faire. 

LE MOT du sénateur

L'AMBASSADE DE FINLANDE, UN REGARD ÉTRANGER SUR LE 7^E

LE 7^E EST RICHE EN MINISTÈRES
MAIS ÉGALEMENT EN AMBASSADES !
LA MAIRIE A DÉCIDÉ DE LES METTRE
EN VALEUR EN LAISSANT
CHAQUE MOIS LA PAROLE
À UN AMBASSADEUR. L'AMBASSADE
DE FINLANDE SE SITUE SUR LA PLACE
ÉPONYME À L'ANGLE DU QUAI
D'ORSAY ET DE LA RUE FABERT.
PILVI-SIKO VIERROS VILLENEUVE
EST AMBASSADEUR DE FINLANDE EN
FRANCE DEPUIS SEPTEMBRE DERNIER.

La Finlande en bref

Capitale : Helsinki
Forme de l'État : république
parlementaire
Président : Madame Tarja Halonen
Monnaie : l'euro
Fête nationale : le 6 décembre
Langues officielles : le finnois et
le suédois (à 5,5 %)
Nombre d'habitants : 5,3 millions
Superficie : 340 000 km² dont
69 % de forêt et 10 % de lacs
(env. 190 000)
Plus grand archipel d'Europe :
env. 100 000 îles.
Soleil de minuit : 73 nuits par an



**Madame Pilvi-Sisko
Vierros Villeneuve,
Ambassadeur
de Finlande en
France.**

Avant de venir en France en septembre, j'ai appris par un journal finlandais que les saumons remontaient de nouveau la Seine, pour la première fois depuis des lustres. Quelle bonne nouvelle en ces temps de changement climatique ! Depuis ma fenêtre, à l'ambassade, je vois le fleuve derrière la place de Finlande, nommée ainsi en 1962 par arrêté du conseil municipal.

C'est mon deuxième séjour à Paris en tant que représentant de mon pays et c'est avec un grand plaisir que je retourne dans ce quartier qui n'a pas beaucoup changé. Je retrouve les mêmes cafés, bistrot et surtout le dôme inchangé des Invalides qui me guide comme un phare quand, depuis l'ambassade, je rentre à pied avenue Duquesne, où je résidais cet automne. J'empruntais deux trajets, soit par la rue Saint-Dominique et la rue Cler avec ses boutiques et ses commerces, soit en longeant les Invalides pour en admirer les jardins et les douves. J'utilise volontiers le bus et depuis quelques années nous avons même plusieurs arrêts baptisés « place de Finlande ». Par contre, ce qui a changé par rapport à mon premier séjour en 1995, c'est qu'au côté du pavillon national nous hissons les couleurs de l'Europe. La coopération au sein de l'Union européenne constitue aujourd'hui l'essentiel des activités de notre ambassade. Depuis 2003, un grand sapin de Noël bleu et blanc se dresse devant l'ambassade. Ce Noël, nous avons eu le plaisir de réunir des enfants du quartier tout autour. Le vrai Père Noël finlandais les y a accueillis pour leur distribuer des cadeaux, partageant les biscuits



Ambassade de Finlande à Paris



Palais présidentiel à Helsinki



© Caroline Sauvage/mairie 7

au gingembre faits maison, les sirops et le vin chaud – aux parents seulement.

L'ambassade souhaite davantage participer à la vie de ce quartier dans lequel nous sentons bien. Nous vous ferons découvrir les bandes dessinées des Moomins, ces trolls pacifiques, le cinéma de Kaurismäki et nos groupes heavy métal. N'hésitez pas à venir nous voir !

**1, place de Finlande
Angle quai d'Orsay/rue Fabert
75007 Paris.**

Pour consulter toute l'actualité finlandaise et les événements finlandais en France, pour tout renseignement sur la Finlande ou sur l'ambassade de Finlande en France, www.info-finlande.fr, le site de la Finlande en France. 7

RECENSEMENT 2010

21 JANVIER / 27 FÉVRIER



Suite au repérage débuté le 4 janvier 2010, les agents recenseurs, identifiables grâce à leur carte officielle (tricolore, photographie et signature du maire) déposeront, à partir du jeudi 21 janvier 2010, au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice explicative sur le recensement. L'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires.

Quelques adresses seront également concernées par une enquête pilote sur la famille et les logements.

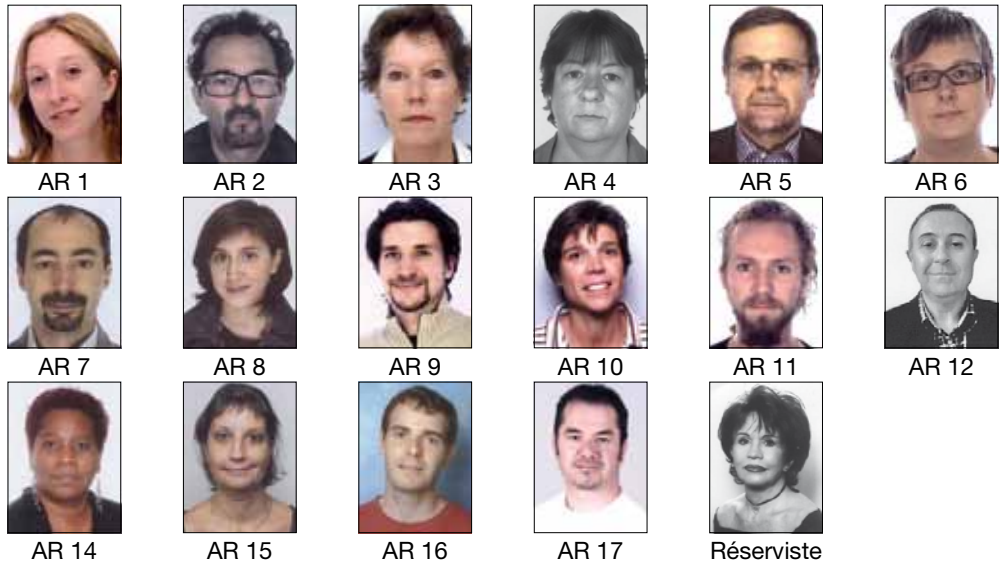
Si vous êtes souvent absent de votre domicile,

vous pourrez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe cachetée, à une personne de votre immeuble qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pourrez aussi les retourner directement à votre mairie en tenant informé l'agent recenseur.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse avec sincérité les questionnaires. Participer au recensement est un acte civique et une obligation aux termes de la loi du 7 juin 1951.

Les agents recenseurs comme les personnels municipaux sont tenus au secret professionnel.

Merci de leur réserver le meilleur accueil



Pour savoir si vous serez recensé en 2010 ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez Martine Bolle, directrice générale adjointe, coordonnatrice communale sur le 7^e au 01 53 58 75 88 ou 75 14.
Recensement 2010
Mairie du 7^e
116, rue de Grenelle
75007 Paris.

Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides

Le cercle sportif de l'institution nationale des Invalides (CSINI) a pour vocation de favoriser par la pratique sportive, la réadaptation et la réinsertion des personnes handicapées moteurs ou des personnes souffrant d'une déficience visuelle ou auditive.

Il est ouvert à toute personne handicapée résidant en région parisienne et accueille à ce jour près de 350 adhérents dans une dizaine de disciplines comme l'escrime, l'haltérophilie, la natation, le cyclisme, le tennis de table, le foot-fauteuil, le torball, le tir aux armes, le ski de fond, le ski alpin...

Certaines sont pratiquées au sein même de la salle de sport que l'Institution nationale des Invalides met à la disposition de l'association, le cercle utilisant par ailleurs des installations sportives municipales accessibles et aménagées.

Les 26 et 27 juin prochain, le CSINI organise à Paris les championnats de France d'escrime handisport, conjointement avec ceux de la Fédération des clubs sportifs et artistiques de la défense (FCSAD).

Cette compétition de haut niveau sera en quelque sorte un prélude aux championnats



du monde d'escrime qui réuniront, en novembre 2010, sous la coupole du Grand Palais, les athlètes valides et handicapés.

CSINI
6, bd des Invalides, 7^e.
Tél. : 01 45 55 13 90
Email : csini@wanadoo.fr



Équipes d'accueil et d'amitié pour les étudiants étrangers

Les équipes fondées en 1951 pour rapprocher les étudiantes françaises et allemandes après la guerre rassemblent désormais des étudiants du monde entier.

L'association a pour but :

- d'accueillir les étudiants étrangers pour converser en français, donner des informations facilitant la vie à Paris, corriger des devoirs ou des travaux universitaires ;

- de favoriser leur contact avec les milieux français en leur trouvant des familles d'accueil ;
- de leur faire connaître les richesses de la France à travers théâtre, expositions, voyages ;
- de leur donner l'occasion de faire connaître les richesses de leur propre patrimoine afin de développer les liens d'amitié entre la France et leurs divers

pays d'origine et ainsi de contribuer à bâtir la paix.

Pour cela les animateurs les accueillent au :
7, rue de Poitiers
75007 Paris.
Lundi de 11 h à 19 h 30
Mercredi de 14 h 30 à 18 h 30.

L'amitié créée ainsi se perpétue depuis de nombreuses années par des échanges entre les étudiants rentrés dans leur pays et l'association. Aidez-nous à maintenir ce lien !



Tél. : 01 45 44 78 20.
etudiants_etrangers@
hotmail.com
http://equipe.accueil.free.fr

NOËL DANS LE 7^E ARRONDISSEMENT

DISTRIBUTION DES CHOCOLATS ET COLIS DE NOËL

02/03
et 11-12
2009

Comme chaque année, les élus du 7^e, sous l'impulsion d'Annick Leroy adjointe au maire en charge des affaires sociales et des anciens combattants, ont participé à la distribution de chocolats puis de colis de Noël aux personnes âgées et démunies de l'arrondissement. **7**

FANFARE ROUMAINE

09-12
2009

Le 9 décembre, à l'occasion de la fête roumaine, une fanfare traditionnelle est venue animer les salons de la mairie du 7^e de ses musiques et de ses danses ! **7**



© Caroline Sauvage/mairie 7

LE PARCOURS DES ILLUMINATIONS

04-12
2009



© Hain Girard

Noël n'a pas été oublié cette année à la mairie du 7^e ! Le 4 décembre, Rachida Dati a inauguré le début des festivités par un parcours des illuminations à travers les rues commerçantes de l'arrondissement en déclenchant les illuminations des rues, à la fontaine de Mars. **7**

ARBRE DE NOËL DES CRÈCHES ET DES HALTES-GARDERIES

10-12
2009

Florence Gerbal-Mieze, adjointe au maire, en charge de la petite enfance et des associations, a proposé cette année un exceptionnel spectacle de marionnettes destiné aux enfants de 0 à 3 ans. L'arbre de Noël des haltes-garderies a connu un franc succès : la mairie a accueilli plus de 300 enfants pour son spectacle le 10 décembre dernier. **7**



© Caroline Sauvage/mairie 7



ARBRE DE NOËL DE LA MAIRIE DU 7^E

16-12
2009



© Hain Girard

Le 16 décembre, Rachida Dati est venue prêter main forte au Père Noël pour distribuer leurs cadeaux aux enfants du personnel de la mairie. **7**



LES AUTRES ÉVÉNEMENTS

08-12
2009

7^E EN POCHE 2010 : LES MÉDAILLÉS DU 7^E



© Denis Porenel

À l'occasion de la soirée d'inauguration du « 7^e en poche 2010 », 5 commerçants de l'arrondissement se sont vus remettre la médaille du 7^e. Rachida Dati a reçu par la suite les 5 médaillés :

Bruno Jeusselin, élu meilleur charcutier traiteur par le Gault et Millau en 2008 et dont la famille est installée rue Cler depuis 1937 ; Béatrice Fortier : directrice du magasin Ireland Way et fondatrice de la nouvelle maison « Entre filles » ; Nathalie Durieux créatrice de robes de soirées et robes de mariée installée rue Perronet ; Cécile Pétroussian à la tête de la célèbre boutique familiale de caviar et de produits d'exception depuis 35 ans ; et Michel Abbatte, ancien boucher rue Cler où il est devenu, au long de ses 25 années d'activité, une institution vivante du 7^e.



© Caroline Sauvage/mairie 7



© Caroline Sauvage/mairie 7

CONSEIL DE QUARTIER EXCEPTIONNEL

11-12
2009



© Alain Guizard

Suite aux projets de construction prévus Villa de Saxe sur le lieu de l'ancien couvent des Clarisses, Rachida Dati a tenu à convier les membres du conseil de quartier École militaire afin de les en informer. Après leur avoir exposé les problématiques et les différentes possibilités envisagées au terme de la construction de logements étudiants, le maire a demandé aux habitants de faire connaître leur position.

L'ANGLAIS EN MATERNELLE : UN PROJET DU 7^E

11-12
2009



© Alain Guizard

Engagée auprès des écoles de l'arrondissement, Rachida Dati est venue assister à un cours d'anglais à l'école Verneuil. Chaque matin depuis deux mois, Marie-Christine Schweizer, directrice-institutrice de l'école, échange en langue anglaise avec les petits.

RACHIDA DATI RÉUNIT LE CONSEIL DE LA JEUNESSE

16-12
2009



© Alain Guizard

Soucieuse de donner leur place aux jeunes habitants du 7^e, Rachida Dati a invité le conseil de la jeunesse de l'arrondissement à se réunir autour d'elle afin d'évoquer ensemble leurs projets. Au programme pour 2010, un salon du job d'été et un forum de l'orientation.

7 écrit dans l'agenda



Exposition Devoir de mémoire

Du 14 au 20 janvier
Mairie du 7^e – salle B. Hodent de B.

Artiste peintre des grands événements, Philippe de Lestrangé met tout son art au service du devoir de mémoire et des causes humanitaires, contribuant au financement d'associations. Il est le peintre officiel du Paris-Pékin à vélo en 2008, du 150^e anniversaire du camp de Mourmelon en 2006, du Téléthon en 2000 et 2001, et d'autres encore.

L'artiste présentera ses collections *Marines et paysages* et *Événements militaires*, et exposera les différentes étapes de la construction d'une toile.

Son exposition est un appel au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe, animée le 4 mai prochain par les anciens combattants, la mairie et les enfants de notre arrondissement.



Exposition La crue de 1910 dans le 7^e arrondissement

Du 18 au 29 janvier
Mairie du 7^e – hall du 1^{er} étage

Exposition autour de cet épisode qui marqua les Parisiens de notre arrondissement au début de l'année 1910 et de ses retombées sur la gestion des crues centennales à Paris.

Conférence La crue : un risque – une planification 28 janvier à 18 h 30

Mairie du 7^e – salle des mariages

Après un bilan historique de la crue de 1910, **Martine Monteil**, préfet et secrétaire général de la zone de défense de Paris, exposera les risques d'une éventuelle crue à venir. En effet, lorsqu'on fait l'état des risques naturels qui menacent l'Île-de-France, l'inondation apparaît être le risque majeur.

RAPPELS

Ivonete Rigot-Muller
« **Hommage à Heitor Villa-Lobos : mélodies inédites** »
21 janvier à 18 h
Mairie du 7^e – salle des mariages

Tournoi de bridge
27 janvier à 14 h
Mairie du 7^e – salles des mariages
et du conseil
Inscription avant le 22 janvier.

EXPOSITIONS

Peinture
Suzanne Durret
« **L'histoire d'une genèse** »
Du 21 au 27 janvier
Mairie du 7^e – salle B. Hodent de B
Vernissage le 21 janvier à 18 h

Suzanne Durret a un regard qui transperce le corps et les formes. D'un flou informel émergent des formes qui se construisent dans l'opposition des couleurs, toujours dans l'arrondi du corps suggéré. Jusqu'à la construction en puzzle des corps déconstruits, recomposés : l'histoire d'une genèse. L'artiste travaille en atelier à l'ENSBA, en peinture contemporaine.



Peinture
Andrew Simpkin
« **Crystalline** »
Du 28 janvier au 3 février
Mairie du 7^e – salle B. Hodent de B
Vernissage le 28 janvier à 18 h

Avec ses peintures orphistes à facettes bariolées comme

des cristaux, le peintre écivain britannique Andrew Simpkin déstructure femmes et paysages, les transformant en lumières géométriques et transparences mystérieuses.



Sculpture
Marie Coisnon
« **Natures vivantes** »
Du 4 au 10 février
Mairie du 7^e – salle B. Hodent de B
Vernissage le 4 février à 18 h

Marie Coisnon découvre et touche la terre très jeune, dans les champs de son père paysan. Observer, toucher, modeler, mobiliser les corps de ses patients est le quotidien de cette kinésithérapeute, l'anatomie sa marotte. Pour elle, la terre est un matériau magique qui offre des possibles infinis. Le bronze en est l'aboutissement.



Peinture
Dir Vahaken
« **Hôtel de Villars : sanguines arméniennes** »
Du 8 au 20 février
Mairie du 7^e – hall du 1^{er} étage et petit salon
Vernissage le 11 février à 18 h 15

Une fenêtre, une colonne, une arcade, un fronton... de com-

bien d'éléments de beauté peut être constitué un édifice ! Avec une extraordinaire maîtrise de la technique, du trait et des perspectives, Dir Vahaken nous ouvre les yeux, avec ses sanguines, à la beauté de cet édifice qui nous est si familier et nous apprend à redevenir sensible à toute la richesse qui nous entoure.



« **La Bible, patrimoine de l'humanité** »
Du 8 au 12 février
Unesco

Conçue sous la supervision de l'Alliance biblique française par un comité scientifique, l'exposition est destinée à un large public connaisseur ou néophyte, croyant ou non, enfant ou adulte. Elle contribue à mesurer l'influence de la Bible dans des domaines aussi variés que la littérature, l'histoire des peuples ou l'histoire de l'art dans différentes régions du monde. Deux conférences et un gala artistique marqueront aussi la semaine.

Renseignements

Conférences gratuites dans la salle des mariages.
Inscription préalable obligatoire au 01 53 58 75 62.

Expositions gratuites

Dans les salons de la mairie.
Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h.
Nocturne jusqu'à 19 h 30 le jeudi.
Samedi : 9 h à 12 h 30.
Dans la salle d'exposition Béatrice Hodent de Broutelles.
Du lundi au samedi : 11 h à 18 h.

Pour toutes informations complémentaires, contactez Sonia Ledoux, conseiller d'arrondissement, délégué à la Culture au 01 53 58 75 27.

CONFÉRENCES ET CONCERTS

Soirée culturelle au profit de SOS Cambodge
21 janvier à 20 h
Cathédrale Saint-Louis des Invalides

Sous le patronage de M. Uch Kiman, ambassadeur du royaume du Cambodge en France et du président Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, le musée de l'Armée organise une soirée culturelle avec la participation des chœurs de l'armée française (direction Aurore Tillac).
Réservations : 01 44 42 35 07
Participation libre. Retrait obligatoire des tickets à l'accueil nord des Invalides, à partir de 19 h.

Claude Libert

« **L'école de Barbizon : un moment de grâce dans la peinture française** »
4 février à 18 h
Mairie du 7^e – salle des mariages

L'école de Barbizon (1830 à 1875) désigne ces artistes qui allaient peindre en plein air dans la forêt de Fontainebleau : Millet, Théodore Rousseau, Carot, Diaz, Dupré... Ils avaient en commun le rejet de la peinture académique et l'amour vrai de la nature.

Claude Libert est critique d'art et conférencière en histoire de l'art. La conférence est initiée par l'association des écrivains du 7^e.

Concert au profit de l'association Loisirs et progrès
12 février à 20 h 30
Basilique Sainte-Clotilde

« Du classique au jazz » avec Mendelssohn, Schumann. En partenariat avec l'association Perspectives musicales et les élèves du CNSM de Paris.
15 € en prévente, 20 € sur place
Réservations : 01 40 85 83 27 - nicole.smodis@club-internet.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie du 7^e arrondissement

116, rue de Grenelle
75340 Paris cedex 07
Tél. : 01 53 58 75 07
Fax : 01 53 58 75 57
www.mairie7.paris.fr

Accueil – Informations : 01 53 58 75 60

Accès à la mairie :

métro : Varenne ou Solférino
bus : ligne 69, station Grenelle-Bellechasse

Horaires d'ouverture

- De 8 h 30 à 17 h du lundi au vendredi, nocturne jusqu'à 19 h 30 le jeudi.
- Permanence d'état civil assurée le samedi de 9 h à 12 h 30 (déclarations de naissance ou de décès).

Accueil du public

- Bureau d'accueil : rez-de-chaussée
Tél. : 01 53 58 75 60
- Affaires générales (inscriptions crèches et écoles, délivrance de certificats, recensement militaire, urbanisme) : 1^{er} étage du bâtiment central
Tél. : 01 53 58 75 73 / 01 53 58 75 80
- État civil : 1^{er} étage du bâtiment central
Tél. : 01 53 58 75 70 / 01 53 58 75 71
- Élections : aile ouest, rez-de-chaussée
Tél. : 01 53 58 75 94 / 01 53 58 75 90 / 01 53 58 75 84

Services logés en mairie

- Centre d'action sociale : porte D, rez-de-chaussée • Tél. : 01 53 58 77 16
- Caisse des écoles : escalier C, 1^{er} étage
Tél. : 01 45 51 35 99
- Tribunal d'instance : bâtiment central, 1^{er} étage. Tél. : 01 45 51 86 37
- Bibliothèque Saint-Simon : porte D, rez-de-chaussée (jeunesse) et 2^e étage (adultes) • Tél. : 01 53 58 76 40
- Antenne de la préfecture de police, porche principal (services ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h et le jeudi de 10 h 30 à 19 h 30)

Maison des associations du 7^e

4, rue Amélie • Tél. : 01 53 59 44 90



© Mairie 7

Conseil de la jeunesse du 7^e

Tél. : 01 53 58 75 52. conseil.jeunesse7@paris.fr

Numéros utiles

Pompiers	18
Police Secours	17
Samu	15
Commissariat central du 7 ^e arrondissement 7-9, rue Fabert	01 44 18 69 07

Hôpitaux les plus proches

Georges Pompidou
20, rue Leblanc – 75015 Paris
Tél. : 01 56 09 20 00

Cochin

27, rue du Faubourg Saint-Jacques
75014 Paris
Tél. : 01 58 41 41 41

Necker – Enfants Malades

149, rue de Sèvres – 75015 Paris
Tél. : 01 44 49 40 00

Centre antipoison	01 40 05 48 48
Urgences pédiatriques	01 43 94 35 01
SOS médecins	01 43 37 77 77
Urgences médicales	01 53 94 94 94
Garde médicale	01 42 72 88 88
SOS 3 ^e âge	01 44 73 87 87
Brûlures graves	01 58 41 26 49
Enlèvement des encombrants	01 45 61 57 00

Marché : le jeudi et le samedi matin, avenue de Saxe.

Permanence des élus du 7^e

Martine Namy-Caulier

Conseiller de Paris – premier adjoint chargé de l'administration générale, du commerce et de l'artisanat

Jeudi sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 32

Michel Dumont

Conseiller de Paris chargé des grands projets et de l'urbanisme

Mercredi de 18 h à 19 h
Tél. : 01 53 58 75 26

Emmanuelle Dauvergne

Conseiller de Paris chargé de l'accueil, l'information du public et des projets numériques

Uniquement sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 06

Martine Aurillac

Député de Paris, vice-présidente de la commission des Affaires étrangères

1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 15 h à 16 h et sur rendez-vous à l'Assemblée nationale.
Tél. : 01 43 63 67 91

Yves Pozzo di Borgo

Sénateur de Paris, conseiller de Paris chargé des transports et des déplacements

Uniquement sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 62

Thierry Hodent

Adjoint au maire chargé des affaires scolaires et des conseils de quartier

Lundi de 18 h 30 à 19 h 30 sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 30

Annick Leroy

Adjoint au maire chargé des affaires sociales et des anciens combattants

Mercredi de 11 h à 12 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 30

René-François Bernard

Adjoint au maire chargé de l'environnement, des espaces verts et de la propreté

Mardi de 17 h à 18 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 29

Florence Gerbal-Mieze

Adjoint au maire chargé de la petite enfance et des associations

Vendredi de 14 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 29

Jean-Philippe Hubin

Conseiller d'arrondissement chargé du patrimoine et de la sécurité

Mardi de 18 h à 19 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 62

Philippe Michel

Conseiller d'arrondissement chargé du sport

Jeudi de 18 h à 19 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 32

Sylvie de Léotoing

Conseiller d'arrondissement en charge de la jeunesse

Mercredi de 17 h à 18 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 32

Sonia Ledoux

Conseiller d'arrondissement chargé de la culture, des événements et des partenariats

Mercredi de 14 h à 16 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 32

Laurence Girard

Conseiller d'arrondissement

Mercredi de 18 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 62

Véronique Delvolvé-Rosset

Conseiller d'arrondissement

Vendredi de 15 h à 16 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 62

PARTI SOCIALISTE

PARIS, VILLE VERTE

Lutter contre le réchauffement climatique

Paris est classée deuxième capitale verte, derrière Berlin, récompensée ainsi des réponses concrètes fournies pour lutter contre le réchauffement climatique. Depuis 2001, la pollution au dioxyde de carbone a diminué de 32 % et les émissions de gaz à effet de serre de 9 %.

Faire de Paris une éco-capitale

Le Plan Climat comporte un engagement fort : la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 25% en 2020.

L'élaboration de ce Plan s'est développée selon trois axes : une démarche globale d'évaluation et d'information, une concertation large et la définition d'un programme d'actions concrètes, comme la réduction de la consommation énergétique des 600 écoles parisiennes ou le déploiement de 200 000 m² de panneaux photovoltaïques d'ici 5 ans.

Lors du Sommet des Villes et Régions sur le changement climatique, le Maire de Paris a affirmé la volonté de Paris de s'inscrire dans une vision d'avenir, écologique et solidaire, ouverte à la diversité sociale et générationnelle.

Paris est également investie dans la lutte contre le réchauffement climatique sur la scène internationale, en militant aux côtés d'autres grandes villes pour peser sur l'engagement de la France.

L'eau à Paris : un bien précieux, un bien public

Après trois décennies de gestion privée, le 1^{er} janvier prochain, l'eau redeviendra un service public municipal, géré par Eau de Paris, en conservant la qualité et en maîtrisant le coût. L'eau parisienne est l'une des moins chères de France, avec un coût de 200 à 300 fois inférieur à son équivalent en bouteille. La Ville de Paris s'est engagée à stabiliser ce coût jusqu'en 2014, tout en mettant en place un dispositif social pour les personnes en difficulté.

L'eau du robinet à Paris n'est pas seulement d'excellente qualité, elle est aussi écologique : la production d'un litre d'eau du robinet émet mille fois moins de gaz à effet de serre que celle d'un litre d'eau en bouteille.

C'est dans cet esprit de solidarité et de partage que je vous souhaite, à vous et à vos proches, tous mes vœux de bonheur et de réussite pour 2010.




Laurence Girard

Laurence Girard,

conseiller d'arrondissement socialiste

Permanence tous les mercredis entre 18 h et 19 h et le samedi matin uniquement sur rendez-vous.

MODEM



En ces premiers jours de janvier, je vous transmets, à vous et à vos proches, tous mes vœux de bonheur, de réussite et de joie pour cette année 2010.

Je formule aussi le souhait que l'année 2010 représente un sursaut de la part de la Ville de Paris qui, depuis le début de cette mandature, est devenue la grande endormie. Aucun projet d'envergure n'a vu le jour depuis les dernières élections municipales. Aucune vision d'avenir ne semble se profiler.

Je souhaite aussi que, grâce aux élections régionales de mars prochain, la région Île-de-France se dote de nouveaux outils pour garantir la compétitivité de ses entreprises et facilite la vie quotidienne de ses habitants.

J'espère enfin que notre pays retrouve non seulement le chemin d'une croissance forte et durable mais aussi la sérénité dans ses débats, dans son identité et dans ses valeurs.

À chacun d'entre nous, spécialement les responsables politiques, d'être à la hauteur de ces enjeux.

Encore une fois, à vous tous, très bonne année 2010 !

Véronique Delvolvé-Rosset,
conseiller d'arrondissement

Permanence le vendredi de 15 h à 16 h sur rendez-vous.